

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 mai 2022

Délibération CA_20220519_004

Convention de sensibilisation des collèges de l'Indre à la prévention des risques et aux comportements qui sauvent (IPCS) dans le cadre de la formation des animateurs IPCS par le CNFPT

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le projet de convention de sensibilisation des collèges de l'Indre à la prévention des risques et aux comportements qui sauvent ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. La convention, ci-annexée, entre le SDIS, le CNFPT et le collège de La Châtre relative à la sensibilisation des collèges de l'Indre à la prévention des risques et des gestes qui sauvent est approuvée et Monsieur le président est autorisé à la signer.

FLEURET Marc